

## CRPE

Session 2008

### Rapport du jury de français

L'épreuve de français n'était pas particulièrement difficile cette année. Il n'y avait pas de sujet polémique et les textes étaient relativement convergents, en tout cas complémentaires. La problématique était posée, et le plan suggéré par le dossier a été repris par la grande majorité des candidats (1. compétences à acquérir 2. Modalités de l'enseignement).

A titre purement indicatif, on pouvait suivre le plan ci-dessous, mais ce n'est évidemment pas le seul possible.

#### A. Les compétences

- les compétences attendues en fin de cycle (5 à 10 lignes selon les auteurs), les formes que pouvaient prendre ces écrits (compte rendu, récit, documentaire) , les capacités de communication, la prise en compte des processus rédactionnels : planification, hiérarchisation, sélection...
- les compétences en grammaire, conjugaison et orthographe – avec la réserve sur la capacité à gérer tous les aspects conjointement et donc la disjonction des divers aspects de la tâche.
- les spécificités du langage écrit.
- les ressources culturelles (littéraires, culturelles)

#### B. Les situations d'apprentissage (de l'oral vers l'écrit)

- L'importance de l'oral, en amont, pour évoquer des récits ou des expériences, pour collaborer à un projet d'écriture, pour entraîner à la reformulation...
- La dictée à l'adulte
- Les projets d'écriture dans différentes disciplines, mais principalement dans les registres narratif et explicatif
- l'étayage de l'enseignant et les modalités permettant d'alléger la tâche.

A partir de là, la différence se fait surtout sur la maîtrise de la langue et sur l'orthographe. Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, et les candidats qui ont cru devoir jargonner ou faire des phrases démesurément longues ont été pénalisés. Ont été pénalisés également ceux qui, malgré un développement intéressant, ont multiplié les erreurs d'orthographe (le plus souvent des erreurs de base (accord sujet-verbe et accord de l'adjectif épithète). Cela dit, dans l'ensemble, l'orthographe est plutôt bien respectée – comme l'année dernière, du reste.

La moyenne de l'épreuve est meilleure que l'an passé. Les notes vont de 2 à 18. Les copies très mal notées sont rares et témoignent d'une évidente absence de préparation comme d'une méconnaissance totale des règles du genre : notes de synthèse en forme de dissertation, sans aucune référence aux textes du dossier, ou collage de citations ; connaissances lacunaires en grammaire, réponses trop longues et mal structurées aux questions complémentaires.

Il faut donc rappeler que l'on doit impérativement **reformuler** avec ses propres mots les idées des auteurs, que l'on doit toujours savoir à quel auteur se rapporte l'idée mentionnée, c'est-à-dire que la note de synthèse ne doit pas se transformer même par moments, en une sorte de dissertation sur le sujet.

Disons encore que le jury est très sensible à **l'organisation** du texte de la synthèse, et qu'un devoir aéré, dont le plan apparaît de façon évidente est toujours plus convaincant. Cette organisation tient bien sûr à la **hiérarchisation** des idées, mais aussi à la **présentation** matérielle : l'écriture, les alinéas, le fait de sauter une ligne ont donc une importance non négligeable.

## Grammaire

La question de grammaire appelle plusieurs remarques :

Il convient de présenter certes un **relevé complet** des formes verbales, mais on attend de plus une réponse **ordonnée**, où les formes soient **classées**, et non un simple recensement chronologique.

Ici notamment on pouvait attendre, par exemple, un classement en 1. Enonciation de récit 2. Enonciation de discours. A l'intérieur de chacune de ces parties, on recensait alors les occurrences de chaque forme verbale sans oublier le **futur proche** (ou périphrastique) que beaucoup ont confondu avec le présent de l'indicatif. On avait ainsi quelque chose comme

1. Enonciation de discours

1.1 Présent de l'indicatif : présent de l'énonciation

1.2. Passé composé (aspect accompli, retour en arrière)

1.3. Futur proche (anticipation, projet, intention...)

2. Enonciation de récit

2.1. Imparfait (arrière plan descriptif en opposition avec la trame narrative au passé simple). Le verbe *hurlait* pouvait être considéré comme d'aspect **itératif** (répétition) ou **duratif** (insistance sur la prolongation). Le verbe *devenait* indique que le personnage n'avait pas fini de creuser.

2.2. Passé simple (actions successives, trame du récit). Le critère n'est pas la **durée** (action brève) mais le fait que chaque action est terminée au moment où la suivante commence.

## Questions complémentaires

Les questions complémentaires semblaient faciles au premier abord, et il est vrai qu'elles ne demandaient pas un effort de réflexion démesuré, plutôt un sens de la synthèse et de la reformulation. Alors qu'on demandait les années précédentes, d'imaginer des séances de classe, il s'agissait ici de sérier les problèmes : caractéristiques de la situation pédagogique, étayage, interactions entre pairs, difficultés rencontrées.

En l'occurrence on pouvait mentionner

1. a) le travail collaboratif et b) le rôle des discussions, c) ce qui n'empêchait pas que la situation soit finalement une situation d'écriture individuelle. d) l'autonomie donnée aux élèves (absence d'étayage de la part de l'adulte, sans doute délibérée) et enfin e) la double, voire triple consigne alliant invention, mise en mots et codage.

2. a) L'aide du groupe : distribution et rotation des rôles, b) la possibilité de se référer au texte original. Et c) au texte écrit au tableau. d) la structure "en refrain" permettant une copie textuelle.

3. a) Le fait que l'attention des élèves soit très majoritairement centrée sur le codage, et que par conséquent la dimension de l'imagination soit à peu près évacuée (b). Le temps consacré à la révision du texte, surtout orthographique et le peu de temps consacré à la planification (c).

On n'attend pas nécessairement la totalité de ces éléments, mais une majorité. On attend surtout que les candidats fassent preuve de capacités **d'analyse**, et qu'ils ne se contentent pas de **décrire** ni de **raconter** ce qui est déjà donné dans le script.

Le style de rédaction qui convient pour la note de synthèse ne convient plus ici, et l'on aura avantage à **lister** des éléments, pour ne pas donner l'impression désagréable que tout est dans tout. On se gardera toutefois de tomber dans le travers du style télégraphique.

Il n'est pas nécessaire de citer à nouveau les paroles des élèves à l'appui de cette analyse, sauf si l'on voulait pointer par exemple une incompréhension ou une erreur d'interprétation.

Jean Le Guennec,  
Inspecteur de l'Éducation nationale